

CHAUSSAN Sécurité

Participation citoyenne : 22 référents sur la commune

La participation citoyenne est un dispositif qui repose sur une transmission d'informations afin de renforcer les liens entre la gendarmerie et la population. Présentée aux élus lors d'un conseil en janvier 2018, la convention est désormais signée.

Sur 289 communes couvertes par la zone gendarmerie, 142 ont signé la convention participation citoyenne.

Les informations sont donc transmises par des référents, des volontaires bénévoles, sur un engagement sans durée particulière. Ils sont au nombre de vingt-deux sur la commune et leur rôle permettra de sensibiliser, rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de gendarmerie. Afin de prévenir la délinquance, en complément des actions de la gendarmerie, ce dispositif n'a pas pour vocation à se substituer au rôle administratif de cette dernière. Un référent n'a pas de pouvoir de police.

Lors de la signature officielle en présence du colonel Lagrange, commandant du groupement gendarmerie Rhône, Pascal Furnion,



Pascal Furnion, maire, et le colonel Lagrange ont signé la convention. Photo Progrès/Valérie HEBERT

maire, a déclaré : « Vous vous engagez dans une action fortement citoyenne pour améliorer la sécurité de tous et je vous en remercie. » « Derrière sécurité, il y a sérénité, bien vivre dans son quartier » renchérit le colonel.

Le rôle des référents expliqué

« Mesurer la délinquance c'est délicat, je suis persuadé que quand on se connaît on est plus fort que quand on reste chacun de son côté. Nous allons profiter du regard et des connais-

sances de votre quartier » explique le colonel. Ce dernier leur demande de ne jamais se mettre en danger, de ne pas s'exposer, de relever le bizarre, l'étrange. « n vous connaît si vous faites remonter l'information, on saura qu'il faut la prendre au sérieux. »

Les référents intéressés pourront être formés, au rythme de deux à trois fois dans l'année, sur des sujets plus larges. Des thématiques comme la détection signaux faibles d'enfants maltraités, la radicalisation ou les risques sur internet.